

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT
DU JURA

ARRONDISSEMENT
DE LONS LE SAUNIER

EXTRAIT
du registre des délibérations

Commune de COLONNE

Séance du 30 avril 2026

Envoyé en préfecture le 07/05/2026

Reçu en préfecture le 07/05/2026

Publié le

ID : 039-213901598-20260430-2026_18-DE



du Conseil municipal

Délibération n°18

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres présents : 09

Date de la convocation : 25/04/2026

Date d'affichage : 25/04/2026

L'an deux mille vingt-six et le trente avril à 20 heures 00, le Conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Charles VALLET, Maire.

Etaient présents : VALLET Charles, Eric DHIVERS, CAPRON Anaïs, BOISSON Claude, APPOINTAIRE Rémy, CROTET Camille, THERAULAZ Jean-Michel, POULET Amélie, Antoine PONCE.

Etaient excusés : ROY Colleen, Sandra BONNOT

Madame Anaïs CAPRON a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

OBJET : VOTE DES TAXES 2026

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré

Décide à l'unanimité des membres présents,
D'adopter les taux suivants pour les taxes 2026

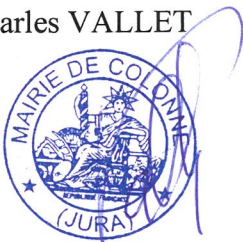
Les taux votés sont les suivants :

- Taxe foncière bâtie (TFB) : 39.45%
- Taxe foncière non bâties (TFNB) : 25.40%
- Taxe d'habitation (TH) : 6.67%

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,

Pour extrait conforme,

Le Maire
Charles VALLET



La Secrétaire de séance
Anaïs CAPRON

